

Emmanuel OLLIVIER – Vincent COMBETTES

NOTAIRES

Barème des tarifs et honoraires

	Montant HT	TVA *	Montant TTC	Provision
Consultation (base 30 minutes)	50 €	10 €	60 €	
Avis de valeur	125 €	25 €	150 €	
Droit immobilier				
Promesse de vente	400 €	80 €	480 €	
Procuration	50 €	10 €	60 €	
Règlement de copropriété	1250 €	250 €	1500 €	
Servitude	750 €	150 €	900 €	
Droit de la famille				
Donation entre époux	350 €	70 €	420 €	
Contrat de mariage	325 €	65 €	390 €	
PACS	300 €	60 €	360 €	
Testament olographe	100 €	20 €	120 €	
Droit des successions				
Sur les fonds encaissés et répartis	0,65 %			250 €
Forfait par facture acquittée	15 €	3 €	18 €	
Droit des sociétés				
Statuts	800 €	160 €	960 €	1500 €
Cession de parts sociales				
Délibération	50 €	10 €	60 €	
Modificatif	200 €	40 €	240 €	
Droit des affaires				
Bail commercial	1 mois de loyer			
Vente de fonds de commerce	1,5 % du CA HT			1500 €
Négociation immobilière				
Inf à 100.000 €	5%			
De 100.000 € à 1 M €	4%			
Au-delà d'1 M €	3%			
Divers				
Transaction	0,825 %			400 €
Copie d'acte (copie simple)	25 €	5 €	30 €	
Copie d'acte (règlement de copropriété)	50 €	10 €	60 €	
Certification de signature	25 €	5 €	30 €	
Médiation (tarif horaire)	200 €	40 €	240 €	
Frais de déplacement				
Auto/Km	0,59			
Train/Avion	Prix du billet majoré			
Tarif horaire				
Notaire	200 €	40 €	240 €	
Notaire assistant	125 €	25 €	150 €	

(*) Taux de TVA en vigueur au 1^{er} janvier 2016 : 20 %

Toute prestation hors barème fera l'objet d'une convention d'honoraire.

Certains actes complexes feront l'objet d'une majoration tarifaire qui sera arrêtée d'un commun accord entre le client et le notaire dans le cadre d'une convention d'honoraire.

Le mode de règlement par virement nous est imposé par l'article 37 de la loi numéro 2011-331 du 28 mars 2011, à l'exclusion de tout autre mode de paiement.

Pour tout rendez-vous de signature, munissez-vous d'une pièce d'identité en cours de validité, ainsi que d'un relevé d'identité bancaire.